# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 19 mars 2015 6.2

## VIE ASSOCIATIVE ET ACTION CULTURELLE

**COMMEMORATION DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE**

**PARCOURS EXPOSITION**

**APPROBATION D'UN CONTRAT A PASSER**

**AVEC LA COMPAGNIE KOMPLEX KAPHARNAUM**

Véronique MOUILLER, adjointe, déléguée à l'action culturelle, expose à l'assemblée :

**"**La commune envisage de commémorer le conflit de 14/18 à l’automne 2015 à partir de témoignages enregistrés par Lucien BAROU, linguiste ayant interviewé environ 160 poilus sur le territoire ligérien entre 1974 et 2005.

Pour ce faire, elle a fait appel à la compagnie villeurbannaise KompleX KapharnaüM, spécialisée dans la mise en scène de projets plastiques autour de la mémoire, pour la mise en place d’un parcours-exposition associant diffusion sonore et iconographie à travers la ville et dans le Château de Beaulieu.

La manifestation se déroulera du 10 octobre au 15 novembre 2015 inclus. Les représentations auront lieu en continu sur la période de 9h00 à 18h00. Elles seront gratuites pour le public.

Afin de formaliser cette collaboration, un contrat de cession doit être passé entre les deux parties, permettant de définir les champs d’action de chacun :

* à la charge de la compagnie : le travail préparatoire de récolte des éléments, le réenregistrement des bandes conservées par les Archives départementales, les ateliers conduits avec les scolaires, l’installation et le démontage de l’exposition ainsi que la prise en charge des éléments techniques qui la compose ;
* à la charge de la ville : la communication, le lien avec les scolaires et la coordination du projet.

Au titre de ce contrat de cession, la ville versera à la compagnie la somme de 20 000 € TTC.**"**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. approuve le contrat à passer avec la compagnie KompleX KapharnaüM ;
2. autorise le maire à le signer.